

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/1884

Approbation de la convention de partenariat entre la Ville de Lyon / Auditorium-Orchestre National de Lyon et le lycée Professionnel Camille Claudel, dans le cadre d'une collaboration sur le projet pédagogique et artistique de réalisation d'un défilé de mode en musique, le 24 juin 2016

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. KEPENEKIAN Georges

SEANCE DU 14 MARS 2016

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 17 MARS 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 7 MARS 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 17 MARS 2016

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. DURAND (pouvoir à M. RUDIGOZ), M. FENECH (pouvoir à M. GUILLAND), Mme SERVIEN (pouvoir à Mme CONDEMINE), M. BRAILLARD (pouvoir à M. BERNARD), Mme HOBERT (pouvoir à Mme FRIH), Mme PERRIN-GILBERT (pouvoir à M. REMY)

ABSENTS NON EXCUSES :

2016/1884 - APPROBATION DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE DE LYON / AUDITORIUM-ORCHESTRE NATIONAL DE LYON ET LE LYCEE PROFESSIONNEL CAMILLE CLAUDEL, DANS LE CADRE D'UNE COLLABORATION SUR LE PROJET PEDAGOGIQUE ET ARTISTIQUE DE REALISATION D'UN DEFILE DE MODE EN MUSIQUE, LE 24 JUIN 2016 (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 16 février 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Héritier de la Société des grands concerts de Lyon fondée en 1905, l'Orchestre national de Lyon est devenu un orchestre permanent en 1969. Depuis lors, il est administré et soutenu financièrement par la Ville de Lyon, qui l'a doté en 1975 d'une salle de concert, l'Auditorium. Avec 220 000 spectateurs lors de la saison 2014-2015, l'Auditorium-Orchestre national de Lyon propose une programmation musicale 2015-2016 ambitieuse et ouverte.

A l'occasion de la saison 2015-2016, il poursuivra les actions culturelles et pédagogiques qu'il mène avec ses différents partenaires avec pour objectif la rencontre musicale, l'ouverture de l'Auditorium en tant que maison de la Musique au partage de l'art musical. Avec les Happy Days, nouveaux rendez-vous festifs et originaux, il propose notamment de multiples événements allant du concert aux rencontres musicales, aux ateliers ou visites insolites de l'Auditorium.

Le partenariat entre la Ville de Lyon / Auditorium- Orchestre national de Lyon et les établissements du rectorat de Lyon existe depuis plusieurs années à travers différents projets.

À l'occasion des 30 ans du bac professionnel en France, l'Auditorium-Orchestre national de Lyon propose de s'associer au Lycée Camille Claudel qui coordonnera 7 autres établissements rhônalpins pour accompagner 251 élèves tout au long de l'année scolaire jusqu'à la création d'un défilé de mode, accompagné en « live » par de jeunes musiciens en voie de professionnalisation sur la grande scène de l'Auditorium en juin 2016.

Ce partenariat, piloté par le lycée Camille Claudel de janvier à juillet 2016, a pour objet d'accompagner la conception et l'organisation d'un défilé de mode par des lycéens d'établissements professionnels, accueillis le 24 juin sur la grande scène de l'Auditorium-ONL.

Dans le cadre de ce partenariat, la Ville de Lyon / Auditorium-Orchestre national de Lyon s'engage selon les dispositions suivantes :

- accueillir le défilé « Mode et Chapeaux », le 24 juin 2016 à 18h00 : mise à disposition de la salle et des espaces de travail nécessaires à sa réalisation,

mise à disposition de personnels (notamment agents d'accueil, techniciens...), accueil du public et invités, accueil du cocktail en bas-atrium à l'issue du défilé ;

- accueillir les élèves du Lycée Camille Claudel et des autres établissements et les accompagner professionnellement et pédagogiquement (tutorat élèves-équipe de l'Auditorium) à la réalisation du défilé ;

- apporter son savoir-faire, son expertise et des ressources humaines à la bonne mise en œuvre du projet et à sa réalisation ;

- réaliser durant la durée du projet des actions de médiation/sensibilisation de son activité auprès des élèves et du personnel éducatif.

Ces actions sont valorisées à hauteur de 64 795 €.

Le Lycée professionnel Camille Claudel s'engage, quant à lui à :

- garantir la présence et l'assiduité des élèves engagés sur le projet ;
- respecter le règlement intérieur de l'Auditorium-Orchestre national de Lyon ;
- diffuser les outils de communication ou la programmation de L'Auditorium-Orchestre national de Lyon auprès des élèves et des enseignants de son établissement.

Vu ladite convention ;

Vu l'avis du Conseil du 4^e arrondissement ;

Où l'avis de la commission Culture, Patrimoine, Droits des Citoyens, Evénements ;

DELIBERE

1- La convention de partenariat susvisée, établie entre la Ville de Lyon / Auditorium-Orchestre national de Lyon et le lycée professionnel Camille Claudel est approuvée.

2- M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

3- Les dépenses en résultant seront prélevées sur le chapitre 011 du budget annexe 07.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

G. KEPENEKIAN